No. 85

# Observations sur une tumeure au genoux.

Le premier Juillet 1755. je visitai Aldegonde fille de feu Pierre françois Aubrun, Maître menuisier demeurant au village de villers au bois distant de 3 lieues d'arras, agée de vingt ans qui avoit une tumeure au genou grosse comme deux fois la tête d'un homme, elle s'étendoit jusqu'à la fin du molet et trois travers de doigts au dessus du genou. toute la tumeure étoit dure et sans matière ni pulsation, la surface présentoit nombre d'inegalités. tous les vaisseaux de la surface de la tumeur étoient variqueux, la face antérieure du tibia et du péroné, deux travers de doigts au dessous de l'articulation jusqu'aux orteils, étoit édemateux et sans tumeur de ce côté là. la tumeur s'étendoit sur l'articulation, sur les côtés et dans le molet. je remarquai une tumeur dure et grosse comme une noix a la partie supérieure de la même cuisse. la jambe étoit réitérée de près de 5. pouces et faisoit un demi cercle en dedans. je la questionnai sur ses pere et mere, elle m'a assuré que ses parens n'ont jamais été attaqués d'écrouelles, scorbut, ni tumeur cancereuse. il n'y a pas lieu de soupçonner un vice verolique. je poussai l'examen sur les circonstances de sa vie, elle m'a repondu qu'elle n'avoit eu aucune maladie, mais qu'a 5. ans elle avoit eu la petite verole, pour laquelle elle ne fut ni saignée ni purgée et qu'elle s'étoit ensuite portée à merveille pendant quelles années; après lesquelles elle fut attaquée d'une fièvre intermittante pour laquelle elle fut saignée, la fièvre la quitta et elle m'observa que pendant plusieurs années elle rendoit des vers aux mois de mars et avril et qu'elle avoit eu le temperamment très foible jusqu'à 14. ans; que dans cette année il lui prit une fièvre tierce qui lui dura 11. mois, et six semaines après la même fièvre lui reprit, elle ne fut saignée et purgée

ARC 58 n° 75

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

qu'à la récidive de cette fièvre quoiqu'elle l'ait eu 3. mois. peu de jours après qu'elle en fut guérie, elle sentit des douleurs dans les bras, cuisses et jambes qui durérent sans intervalles pendant 10. jours elles n'augmentérent ni ne diminuérent pendant ce têms pour lesquelles elle fut saignée deux fois prit 4. bouteilles de tisanne sudorifique purgative et deux bains d'eau chaude d'une heure chacun, sitot que les douleurs ne se firent plus sentir elle fut attaquée d'une opression qui a toujours augmentée jusqu'à présent aux changements de têms et à l'approche de ses régles. j'ai remarqué que c'étoit des paroxismes d'asme et qui subsistent encore. a 16. ans elle eut la fievre quarte pour laquelle elle fut saignée, purgée et prit 3. prises de fébrifuge; dans la même année ses régles parurent pour la premiére fois, elles durérent cinq jours, dans la même année au mois de 7.bre la fievre quarte lui reprit encore pendant trois semaines, elle sentit dans les derniers jours de cette fiévre un point sur le côté gauche aux fausses costes qui ne l'empécha pas cependant de faire huit lieues en un jour. le lendemain elle se sentit enrhumée, et quelques jours aprés le point augmenta avec fievre continue, grands maux de tête et difficulté de respirer, pour lesquelles elle fut saignée six fois et prit de la tisanne pectoralle, elle fut aprés cela quelques années en bonne santé. a 18. ans elle eut une suppression de régles qui ne lui étoit pas encore arrivé depuis qu'elles les avoient eues; pour laquelle elle fut saignée du pied, purgée et prit les histériques, elles furent 3. mois sans reparoître au mois d'8.bre de sa 19.e année elle fit une chute en marchant qui porta sur le genoux elle y sentie dans les huit premiers jours une douleur légere, il ne paroissoit aucune tention dans le genou. la nuit du 8. au 9 la douleur augmenta, le 9. il parut une petite tention et sans rougeur, elle m'observa que plus elle marchoit et moins elle avoit de douleur, qu'elle fléchissoit le genou et pouvoit rester a genoux sans peine. le 3. de 9.bre suivant elle

fit un faux pas dans sa Cour, son genou heurta contre terre elle sentit une si grande douleur qui lui fit croire quelle avoit quelque chose de démi, elle vint au bailleul qui lui assura quelle n'avoit rien de dérangé, il lui ordonna des Cataplasmes dont elle fit usage pendant 5 semaines, au bout desquelles elle vint voir M. Gosse médecin d'arras qui lui ordonna de couvrir la tumeur avec une emplatre fondante et de ne changer que toutes les trois semaines. la tumeur augmenta toujours, cequi n'en pas étonnant, la nature de la maladie n'ayant pas été connue ni traitée par les remedes propres a en détruire la cause.

Après l'amputation de la Cuisse que j'ai faite quatre travers de doigts au dessus du genou j'ai remarqué que la tête du tibia, péroné les condiles du fémure et la rotulle étoient soudées ensemble, et ne permettoient aucun mouvement, les ligamens de l'articulation étoient ossifiés, les os ci dessus nommés étoient dans toute la tumeur, dans une espéce de vermoulure les muscles du molet formoient une tumeur grosse comme une boulle a jouer aux quilles et ossifiés de façon qu'á chaque coup de bistouri que je donnai dans ces tumeurs je coupai des lames osseuses chambrées ou poreuses dans lesquelles il y avoit des gouttes de sang fort noir; il y avoit sur la surface de ces tumeurs du genou et du molet nombre d'inégalités comme si c'eut été des noeuds d'arbres, dans les intervalles ou espéce de loges que ces noeuds laissoient entr'eux il y avoit des concrettions de nature de pierres blanches, de différentes figures, les unes étoient longues comme le doigt, d'autres rondes et dure comme de la Craie enfin d'autres de nature de polipe molasse, la tumeur du molet n'étoit point adhérante aux os de la jambe; le sang qui a sorti des vaisseaux de ces tumeurs étoit fort épais et noir comme de l'encre. Je suis faché qu'il ne me soit pas venu en pensé de macérer avec la main une partie de ces concretions dans l'eau tiéde, pour remarquer si elles

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

auraient diminué, me persuadant toujours que ces sortes de concrétions limfatiques, quand elles sont parvenues a un pareil degré d'épaississement, ne sont plus susceptible de l'effet des remedes. Durand chirurgien

Major

N.° 72.